



# « SÉGUR INFO »

*Bulletin Municipal - Avril 2015 - N°4*

## **Edito du Maire**



Séguroises, Ségurois, c'est avec un brin d'émotion et beaucoup de plaisir que je vous adresse ces quelques lignes dans ce 4<sup>ème</sup> édito de « Ségur Info » marquant une année écoulée à vos côtés.

Déjà la deuxième année qui débute avec encore plus de projets et plus d'investissements personnels pour rendre le village de Ségur propre et accueillant. Il sera mieux fleuri.

Nous devons Tous être animés d'un sentiment de fierté pour notre village qui arbore le logo des Plus Beaux Villages de France. Et oui ! Nous avons l'honneur d'appartenir au réseau assez fermé des 156 villages qui ont obtenu l'agrément de qualité du patrimoine. Nous devons tout faire pour garder notre logo dont l'attribution n'est jamais définitive. Nous serons inspectés...

Je tiens également à vous informer du vote pour valider le budget 2014, dont l'exercice est reconnu positif en présence de M. MONTEIL, comptable du Trésor Public de Lubersac.

Pour l'année 2015, j'ai proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition des impôts locaux pour la deuxième année consécutive au regard du contexte économique actuel, difficile pour tous.

Préférence est donnée au « mieux dépenser » et aux économies.

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité pour cette action.

Le vote de l'orientation budgétaire 2015 a été également voté à l'unanimité.

Je remercie chaleureusement le travail important fourni par notre secrétaire, Sabrina, durant toute cette période « Budget ». (En accord parfait avec M. le Comptable.)

Ségur se nettoie, Ségur a des ponts et des murs plus clairs, moins de mousse et de saleté noire pour accueillir les touristes mais également pour nous-mêmes afin de profiter de notre village encore plus agréable à l'œil.

Ségur doit vivre avec le sourire et une grande solidarité.

Durant toute cette belle saison qui arrive à grands pas, je tiens à aller vous rencontrer dans votre vie quotidienne pour parler et mieux nous connaître.

Je n'oublie jamais la confiance que vous m'avez accordée.

Cordialement à Tous.

**Pierre-Louis PUYGRIER.**

## Compte rendu financier (Conseil Municipal du 27 mars 2015)

### 1) Exécution du budget de fonctionnement de l'année 2014 :

#### Les recettes pour l'année 2014 ont été les suivantes :

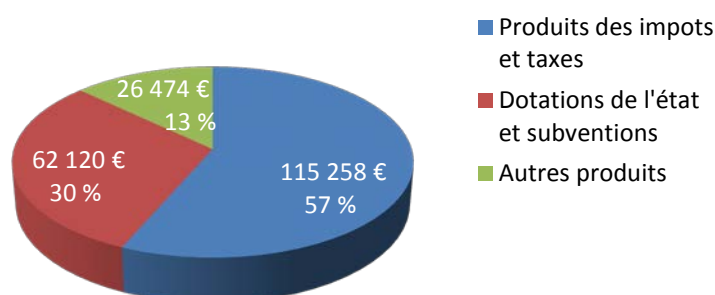
• Produits des impôts et taxes :	115 258 €
• Dotations de l'Etat et subventions :	62 120 €
• Autres produits :	26 474 €
<b>Total :</b>	<b>203 852 €</b>

#### Les dépenses pour l'année 2014 ont été les suivantes :

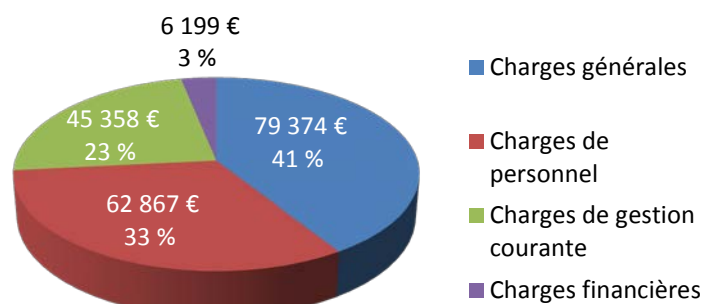
• Charges générales :	79 374 €
• Charges de personnel :	62 867 €
• Charges de gestion courante :	45 358 €
• Charges financières :	6 199 €
<b>Total :</b>	<b>193 798 €</b>

Le résultat de l'année a donc été positif pour un montant de **10 054 €**.

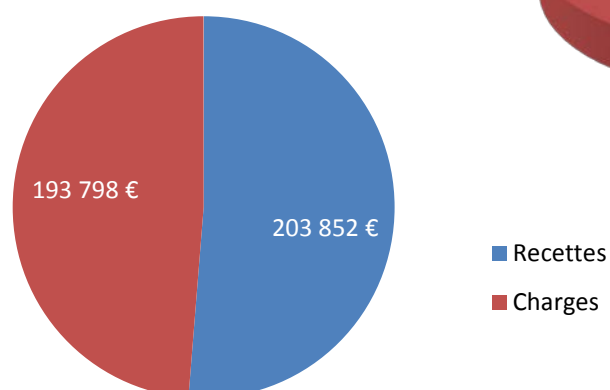
### Recettes 2014



### Charges 2014



### Recettes / Charges 2014



## **2) Exécution du budget d'investissement de l'année 2014 :**

Le montant des travaux d'investissements réalisés sur la commune s'est élevé à **69 885,73 €**. Ces investissements ont été financés d'une part par des subventions et d'autre part sur les fonds propres de la commune.

Ils concernent :

- La réfection du cimetière (mur et portail) : 28 250,88 €
- L'éclairage public (champ de foire) : 13 569,60 €
- Le sol de la Mairie : 9 234,62 €
- Les travaux du Pont Notre Dame : 6 291,60 €
- La restauration de la statue Sainte-Anne : 5 820,00 €
- Le nettoyeur haute pression : 2 342,99 €
- L'achat d'un ordinateur pour la secrétaire : 1 377,50 €
- Les travaux du logement communal : 1 322,20 €
- La réhabilitation du chemin de la Fontaine Négrerie : 1 140,00 €
- L'achat des panneaux « Les Plus Beaux Villages de France » : 536,34 €

## **3) Exécution du budget pour l'assainissement :**

Pour la première année, le budget de fonctionnement de l'assainissement a été positif, pour un montant de **2 048 €**. Pour les années à venir, compte tenu de l'augmentation du nombre de branchements, ce résultat devra rester positif. Ces résultats permettront de remettre à niveau la section d'investissement, déficitaire du fait du coût important des travaux et du manque de financements obtenus.

### **Investissements**

#### **Premier investissement sur 2015 : Achat de terrains**

Suite à une décision à l'unanimité, le conseil municipal a procédé à l'achat de trois parcelles de terrain situées à proximité du cimetière.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- B 226 et B2, composant un ensemble de 1ha58, au lieu-dit « LE BOIS PAVE », pour un montant de 10 000 €.
- A 142 de 1ha07 au lieu-dit « LE MAS » pour un montant de 12 500 € (avec CU : Certificat d'Urbanisme).

Soit un montant global de 22 500 €, hors frais de notaire.

L'acte notarié a été signé le 19 janvier 2015.



## Campagne de nettoyage

### Nettoyage de printemps à SEGUR

Une campagne de nettoyage de SEGUR vient d'avoir lieu : elle a été réalisée par Laurent DESMOULINS équipé du nettoyeur haute pression acheté en 2014.

Les vieilles pierres, les ruelles et les ponts noircis par le temps nécessitaient un nettoyage de printemps.

Avant que ne commence la saison estivale, SEGUR se devait de mettre en valeur son architecture particulière. Ce nettoyage a été effectué aussi bien sur des murs publics que privés dans un souci d'harmonisation de beauté du site, ce qui a permis de faire ressortir la maçonnerie des vieilles pierres et des pavés, de décaper le Pont Saint-Laurent avant qu'il soit repeint ce samedi 18 avril par Monsieur le Maire, certains conseillers et des bénévoles. Ce nettoyage a été effectué dans le respect de l'authenticité de ce village caractérisée par la flore et les herbes qui poussent çà et là, accrochées aux rochers.

Il était nécessaire de procéder à ce décapage avant le fleurissement de notre village.

Nous invitons les habitants à procéder également au nettoyage et au fleurissement de leur environnement, pour que SEGUR soit et reste l'un des plus beaux villages de FRANCE.



Le Monument aux Morts n'a pas échappé à ce grand nettoyage. La plaque où sont inscrits les noms des Enfants de SEGUR morts pour la FRANCE va être remplacée (le nom d'un soldat manquait sur cette plaque). L'inscription de la guerre d'Indochine va également être ajoutée. La plaque aura retrouvé sa place pour les cérémonies du 8 Mai.

## Le gîte communal

### Tarifs et conditions de location du gîte communal

Le gîte communal ne fait plus partie du réseau Gîtes de France. La commune a décidé d'en reprendre la gestion, au moins pour un temps, et fixe les conditions de location suivantes :

- Période de location : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Tarif unique quelle que soit la saison (basse, moyenne ou haute saison) :
  - ❖ Week-end 2 nuits : 100 €
  - ❖ Week-end 3 nuits : 150 €
  - ❖ 1 semaine : 290 €.
- Taxe de séjour : 0.30 € par personne et par jour.
- Participation supplémentaire pour le chauffage pour les locations se situant en période hivernale, soit du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> avril.
- La semaine s'entend du samedi à 16 h au samedi suivant à 10 h.
- Pour une durée de location supérieure à une semaine, une réduction de 10 % sera appliquée par semaine supplémentaire.

Pour une durée de location équivalente à plusieurs mois, un devis sera établi par la commune.



## Dépôt de pain

### Une nouvelle organisation

Après avoir été géré par Amanda durant la saison estivale 2014, le dépôt de pain a été ensuite transféré au bureau de l'Office de Tourisme où Sophie vous a accueilli durant deux mois. Mais pour des raisons administratives, cette solution n'a pu être pérennisée et c'est très gentiment que le Laboratoire « Paysane » a accepté d'assurer ce service pour les habitants de SEGUR.

Nous les remercions vivement de cette initiative. Le dépôt de pain est ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 ; le dimanche de 10h00 à 12h00 ; fermeture **le lundi**

## Recensement

### Une population stable

Le recensement de la population de SEGUR s'est terminé le 14 février 2015.

Nous vous remercions d'avoir réservé un excellent accueil à notre agent recenseur Alexandra GOURDON. Les résultats définitifs de ce recensement nous seront communiqués par l'INSEE courant novembre, mais après une première analyse nous pouvons dire que la population de SEGUR se compose de :

- 185 habitants permanents ;
- 70 résidences secondaires ;
- 40 maisons vides.

Nous remercions Alexandra GOURDON pour cette mission parfaitement accomplie.

Nous vous rappelons que seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires qui ne peuvent de ce fait donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

## Vie sociale

### Participation aux voyages scolaires du Collège de LUBERSAC

Suite aux demandes d'aides financières adressées par le Collège de LUBERSAC pour la participation aux voyages scolaires des élèves domiciliés à SEGUR-LE-CHATEAU (5 enfants étaient concernés par ces demandes), le Conseil Municipal a décidé de verser une aide de 50 € pour chaque enfant concerné, soit un montant de 250 €.

## Etat civil

### Naissance

Carnet rose : nous devrions dire carnet bleu car nous souhaitons la **BIENVENUE** à **Sacha**, né le 16 mars 2015 dans la famille Emmanuel (Manu) PIERRE FRANÇOIS du restaurant "La Part des Anges".



## Hommages

### Notre porte-drapeau n'est plus !...

C'est un hommage, à la hauteur de ses convictions et de ses engagements dans la commune, qui a été rendu à Jean-Baptiste LABONNE par le Maire Pierre-Louis PUYGRENIER entouré des conseillers municipaux, de la famille et des intimes, venus nombreux pour accompagner Jeannot (pour les intimes) ce 13 mars 2015.

Après avoir combattu durant la guerre d'Algérie où il a servi le drapeau français durant deux ans de 1955 à 1957, Jean-Baptiste LABONNE était porteur de la médaille des anciens combattants d'Algérie.

Il était membre de la FNACA de Pompadour (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie).

Nommé porte-drapeau de SEGUR-LE-CHATEAU, il assistait à ce titre, avec honneur et dévouement, à toutes les cérémonies commémoratives.

A son retour, et après avoir accompli différentes tâches dans la région, il a été employé communal à SEGUR-LE-CHATEAU de 1974 jusqu'à son départ à la retraite en 1994. Durant cette activité, Jean-Baptiste LABONNE avait en charge l'entretien du cimetière et il n'était pas rare, après toutes ces années, de faire appel à sa connaissance des sépultures. Il a également été conseiller municipal de 1995 à 2008.

Jean-Baptiste LABONNE nous a quittés à l'âge de 81 ans le 11 mars 2015 : nous avons une pensée toute particulière pour son épouse, ses quatre enfants, ses petits-enfants et toute sa famille.



## Nécrologie

Après **Jean-Baptiste LABONNE**, nous rendons également hommage à **Pierrette GERAUD**, décédée brutalement le mardi 14 avril 2015 à son domicile à l'âge de 82 ans.

Habitante de Ségur depuis déjà longtemps, Pierrette participait activement à la vie du village. Elle fut la trésorière émérite de l'Office de Tourisme durant de longues années et membres des « Amis de Ségur » depuis toujours.

Pierrette était l'épouse de Jean MAGNOUX, qu'elle laisse dans un grand désarroi. Nous avons une profonde pensée pour Jean et pour toute sa famille.

Hommage à **Marguerite PAGNON**, née CELLERIER, survenue à l'âge de 90 ans à l'EHPAD de LUBERSAC le 23 avril 2015.

Marguerite PAGNON était une habitante de SEGUR-LE-CHATEAU, au lieu-dit l'Aumonière.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

## Location des terrasses

### Actualisation du prix des terrasses

Les restaurants et cafés qui occupent une partie de l'espace public paient actuellement une redevance d'occupation du domaine public de 2 €/m<sup>2</sup>. Compte tenu des travaux réalisés visant à l'amélioration du cadre, dont les commerces sont bénéficiaires, il a été décidé d'augmenter le tarif annuel à partir de l'année 2015, à hauteur de 3,50 €/m<sup>2</sup>, payables au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

## SECURITE

A l'approche de la saison estivale et dans un souci de sécurité pour tous, le Conseil Municipal se préoccupe de l'organisation de parkings.

L'aire de stationnement sur la route de Pompadour, à la sortie du village, est en cours d'aménagement et pourra faciliter le stationnement, entre-autre, des cars et des camping-cars, mais d'autres solutions sont envisagées.

D'autre part, une étude est en cours pour sécuriser la circulation et le stationnement dans SEGUR.  
Nous vous ferons part de cette analyse dans un prochain numéro.

### Sécurité toujours :

Il est impératif de procéder à une information et à une signalisation de travaux à proximité de la voie publique.

Tous travaux, y compris chez les particuliers, à proximité de la voie publique, pouvant perturber la circulation doivent être signalés :

- 1°) : par des panneaux « **TRAVAUX** » sur la voie publique ;
- 2°) : à la Mairie.

**Les 3 panneaux d'entrée du village ont été reculés de 500 m. Dès le franchissement de ces panneaux, la vitesse est limitée à 50 km/heure.**

## Tri sélectif

### Emplacement des containers à déchets

Suite à des problèmes, autant esthétiques que de nuisances sonores, et afin de permettre les travaux sur l'aire de stationnement, il a été procédé au déplacement des containers à déchets, verre, papiers et emballages divers.

Ils ont été positionnés sur le chemin qui mène au Château Rocher, mais en raison de difficultés d'enlèvement par le camion du SIRTOM, il a été décidé de les déposer sur l'aire à la sortie de SEGUR, sur la route de SAINT-YRIEIX, où se trouvait l'ancien container à verre.

Concernant le tri sélectif, nous remercions les habitants de SEGUR pour leur implication dans la protection de l'environnement et nous attirons l'attention des réfractaires et des personnes non disciplinées qui n'auraient pas compris que le tri sélectif c'est l'affaire de TOUS !...

Nous déplorons à ce sujet la détérioration du container à verre.



### ATTENTION !... :

Il est interdit de faire demi-tour sur cet emplacement : le virage est dangereux !  
Procédez au dépôt de vos déchets et revenez sur SEGUR par la première route sur votre droite.

## Informations

### Toilettes publiques

Les toilettes publiques sont maintenant entièrement équipées, elles viennent d'être mises en service et ouvertes au public en permanence. Merci de respecter la propreté de cet environnement.



### Pelouse du champ de foire

La pelouse du champ de foire après avoir subi un traitement en profondeur et après avoir été tondue, sera accessible au public, à partir du 15 juin.

## La statue Sainte-Anne

### Retour à son emplacement d'origine

Après une consolidation indispensable à sa pérennité et un nettoyage bien nécessaire, Sainte-Anne, qui a repris toute sa majesté, nous est revenue restaurée à l'identique dans le plus grand respect de son histoire, pour reprendre sa place dans ce lieu de dévotion.

Une cérémonie sera organisée pour son retour, à une date qui vous sera bientôt communiquée.



## Abonnements et qualité de l'eau

### Rapport annuel 2013 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de l'Auvézère :

Le délégataire est la société SAUR dont le contrat et ses avenants ont pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 1993 pour une durée de 30 ans qui prendra fin le 31 décembre 2022.

Le nombre d'abonnements est en recul passant de 6 668 (en 2012) à 6 629 (en 2013) sur l'ensemble du réseau géré par le Syndicat des Eaux de l'Auvézère de Lubersac, soit une variation de (-0,58 %).

La commune de SEGUR-LE-CHATEAU compte 188 abonnés.

Le volume mis en distribution est aussi en baisse passant de 781 584 m<sup>3</sup> (en 2012) à 746 129 m<sup>3</sup> (en 2013), soit une variation de -4,54 %.

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 79 m<sup>3</sup> par an.

Les frais d'accès au service (pose d'un compteur) perçus par l'exploitant s'élèvent à 56,40 €.

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement (70 €).
- Une partie proportionnelle liée à la consommation d'eau potable.

### Qualité de l'eau :

Les résultats du contrôle réglementaire font état :

- Conformité bactériologique : sur 34 prélèvements réalisés : 97,1 % de conformité, une seule non-conformité détectée.
- Conformité physico-chimique : sur 37 prélèvements réalisés : 100 % de conformité.

Renouvellement sur l'ensemble du réseau :

- Linéaire de canalisations renouvelées au cours des 5 dernières années : 3,910 km sur 612,861 km de réseau, soit un taux de renouvellement de 0,6 %.

Il s'agit bien ci-dessus du rapport 2013, celui de 2014 n'ayant pas été encore communiqué.

## Association des « Plus Beaux Village de France »

### Un peu d'histoire pour rappeler la création et l'intérêt de cette association



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®

« L'histoire des **Plus Beaux Villages de France**, c'est celle de la rencontre, en 1981, entre un homme et un livre. Le livre, était l'album éponyme édité par Sélection du Reader's Digest, l'homme était Charles CEYRAC, Maire de Collonges-la-Rouge. L'élu de Corrèze trouve alors dans cet ouvrage le moyen de servir une cause qui lui tient à cœur : unir forces et passions pour protéger et promouvoir le patrimoine remarquable de ces communes d'exception et leur offrir ainsi une alternative à la désertification rurale. 66 maires suivront Charles CEYRAC dans cette aventure officialisée le 6 mars 1982.

Aujourd'hui, l'association compte **156 villages** répartis dans 21 régions et 69 départements. Eviter les écueils du village-musée sans âme ou, à l'inverse, ceux du « parc d'attraction », réconcilier les villages avec l'avenir, redonner la vie autour de la fontaine ou sur la place ombragée de tilleuls et platanes centenaires. Voilà notre ambition raisonnée et passionnée.

#### Sa stratégie :

##### Qualité, Notoriété, Développement

Depuis sa création, l'association Les Plus Beaux Villages de France a ancré sa stratégie autour de ce triptyque. **Préserver** et **valoriser** la qualité du **patrimoine** des villages pour **accroître** leur **notoriété** tout en maîtrisant leur fréquentation et favoriser ainsi leur **développement économique**.

Ultime étape de la démarche : le développement des villages se fonde sur l'**animation** de ses **acteurs économiques** et l'implantation de nouveaux prestataires. Un travail de **mobilisation** de l'**offre touristique**, vise à proposer à la clientèle étrangère et française des **séjours sur mesure**, favorisant par ailleurs un « **tourisme durable** », incitant les socioprofessionnels à élever leur qualité de prestation. Une dynamique qui passe aussi par la **dimension événementielle**. »

*Source site internet de l'association*

*L'Assemblée Générale de l'association « Les Plus Beaux Villages de FRANCE » s'est déroulée du 10 au 12 avril 2015, en terre catalane, à Villefranche-de-Conflent. SEGUR-LE-CHATEAU était représenté par le Maire, Pierre-louis PUYGRENIER et le 1<sup>er</sup> adjoint Pierre DAVID. Une présence appréciée car il y avait très longtemps qu'aucun représentant de notre village n'avait assisté à cette Assemblée Générale.*

*SEGUR doit être présent lors de réunions aussi importantes afin de promouvoir son développement touristique.*

Ci-dessous Les Plus Beaux Villages de FRANCE en Limousin, adhérant à l'Association.



**Collonges-la-Rouge**  
Corrèze



**Ségur-Le-Château**  
Corrèze



**Saint-Robert**  
Corrèze



**Mortemart**  
Haute-Vienne



**Curemonte**  
Corrèze



**Turenne**  
Corrèze